



Comment faire levée une hdt?

Par **orchideessa**, le **01/12/2010 à 09:12**

Bonjour,rnrnrnMon compagnon est actuellement hospitalisé en HDT (hospitalisation à la demande d'un tiers) qui est moi-même car il était en crise importante dû à sa maladie qui est la bi-polarité et commençait à se mettre dangereusement en péril.rnMaintenant + d'1 mois est passée , la crise est terminée et il est à mon regard vraiment rétablie , par contre il commence sincèrement à ne plus se sentir à sa place à l'hôpital , s'ennuie (car il n'y a aucune activité proposé) et ressent le besoin de retrouver ses marques , sa maison , ses chiens il a une psy qui ne veut rien entendre et dit qu'il n'est pas prêt pour sortir alors que même les infirmiers qui sont avec lui toute la journée le trouve parfaitement stable . le problème c'est qu'il commence à s'ennerver et à s'angoisser à cause de ne pas pouvoir rentrer chez lui ! je voudrais le faire sortir donc y a t'il un droit qui fait que je peux demander la levée de la HDT ?rnMerci de me répondre si vous savez c'est urgent et très important

Par **lili12**, le **04/01/2011 à 22:56**

Vous pouvez demander la levée de la mesure d'HDT par simple requête devant le juge des libertés et de la détention du TGI du lieu de l'hôpital.rnrnJe vous conseille également de rédiger un courrier à l'attention de la commission de relations avec les usagers et de la qualité de la prise en charge et/ou de demander un entretien avec un autre psychiatre du service.